

# Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Lille - DEUST - Infrastructures numériques

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**Université de Lille - DEUST - Infrastructures numériques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39835)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 23%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - DEUST - Infrastructures numériques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39835)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	93	27	27	6

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - DEUST - Infrastructures numériques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39835)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	15	7	7	2	33,3 %
			Masculin	78	20	20	4	66,7 %
			<b>Total</b>	<b>93</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>6</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Lille - DEUST - Infrastructures numériques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39835)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	30	4	4	2	66,7 %
				AB	19	8	8	0	0 %
				B	10	4	4	1	33,3 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	11	1	1	0	0 %
				AB	6	3	3	0	0 %
				B	3	3	3	1	100 %
				<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Professionnel	B	3	2	2	1	50 %
				TB	1	1	1	1	50 %
				<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - DEUST - Infrastructures numériques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39835)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	50	14	14	0	0 %
			En réorientation	25	12	12	5	83,3 %
			Non scolarisés	13	1	1	1	16,7 %
			Scolarité étrangère	3	0	0	0	0 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>93</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>6</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - DEUST - Infrastructures numériques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39835)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les disciplines scientifiques et techniques (mathématique, informatique, physique)	Notes obtenues en 1ère et terminale dans les disciplines scientifiques : mathématiques, informatique et physique si concerné.e / Résultats du baccalauréat/DAEU/ titre étranger (équivalent au bac) pour les candidats déjà titulaires	Important
	Résultats en français	Notes de français obtenues au lycée / Résultats des épreuves anticipées au Baccalauréat français	Important
	Résultats en anglais	Notes d'anglais obtenues en 1ère et terminale / Résultats du baccalauréat /DAEU/ titre étranger (équivalent au bac) pour les candidats déjà titulaires	Complémentaire
	Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Résultats de la formation antérieure pour les étudiant.e.s en réorientation	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, investissement	Avis issus de la fiche Avenir	Important
	Compétences en français	Rédaction de la lettre de motivation / Bulletins de 1ère / Résultats des épreuves anticipées au Baccalauréat français	Important
	Compétences en anglais	Notes d'anglais bulletins de première et Terminale	Complémentaire
	Maîtrise des outils digitaux	Notes en Numérique, Sciences informatiques, Systèmes d'information / Rubrique activités et centres d'intérêts sur Parcoursup	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Capacité à s'investir et autonomie	Champs « capacité à s'investir » et « autonomie » de la fiche avenir pour les néo-bacheliers / Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale	Très important
	Attitude face au travail, sérieux	Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, adéquation de la formation du/de la candidate au projet professionnel.	Formation motivée par un projet professionnel clarifié	Très important
	Connaissance de la formation (objectifs, contenu, débouchés)	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences personnelles en lien avec la formation et le projet professionnel	Rubrique activités et centres d'intérêts sur Parcoursup	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

### Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

### Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

### Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

#### Série Générale

- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

#### Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

#### Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

La Commission d'examen des vœux s'est réunie le 18 avril pour définir les modalités et critères de classement, puis le 14 mai pour établir le classement final de la phase principale. Elle s'est ensuite concertée au fil de l'eau pour la phase complémentaire afin de classer les dossiers de candidature déposés et le cas échéant de transmettre une proposition d'admission.

La Commission a traité *manuellement* l'ensemble des dossiers.

Cette Commission a défini les modalités de classement, sélectionné les critères de classement et défini leur degré d'importance. Ces critères sont principalement les résultats et compétences académiques des disciplines en adéquation avec notre formation : mathématiques, physique, NSI ainsi que français et anglais. Les appréciations saisies dans la fiche avenir, notamment l'assiduité et l'investissement en première et terminale pèsent dans l'appréciation. La Commission a été sensible à la motivation et la mention d'un projet professionnel en adéquation avec la formation. Un classement a été réalisé à l'issue de ce processus.

Après examen des dossiers, la Commission regrette :

- un nombre élevé de vœux manifestement incohérents avec les objectifs de la formation
- des lettres de motivation au contenu vide quoiqu'en apparence bien rédigées : ni objectif professionnel ni mention d'une formation professionnelle.
- des incohérences entre les notes et les appréciations portées par certains professeurs, voire entre enseignants et Conseil de classe ! De même, des commentaires qui se retrouvent à l'identique entre différents élèves d'un même établissement. Comment juger correctement les candidatures ?
- beaucoup de candidats, incités à déposer toujours plus de vœux, n'ont pas une connaissance minimale de la formation à laquelle ils postulent, ni des recommandations portées à leur connaissance sur la plateforme !

Cela a induit un nombre anormalement élevé (+112%) de dossiers devant être étudiés (en phase principale) par rapport à l'année dernière, des dossiers dont les candidats n'ont même pas lu les recommandations portées sur la plateforme ! Cela est contreproductif et va à l'encontre même l'intérêt des candidats ! La Commission rappelle que tout dossier mentionnant une attitude perfectible (bavardage, manque de sérieux ou d'investissement) n'a aucune chance d'être classé ! De même, il est essentiel que chaque candidat clarifie son projet professionnel pour intégrer cette formation, ou *a minima* montre sa connaissance par ex. en ayant visité le site du DEUST. À défaut le dossier ne pourra pas être classé.

Sur un total de 141 dossiers reçus, 93 ont été examinés en phase principale, et donc 48 l'ont été en phase complémentaire. En définitive, 4 candidat.e.s de la phase principale sur les 27 candidatures classées ont accepté la proposition d'admission. Quant à la phase complémentaire, ce sont 21 candidats sur 48 qui ont accepté la proposition d'admission. Ces données sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

La Commission note que, pour une seconde présence du DEUST *Infrastructures numériques* sur la plateforme *Parcoursup*, le nombre élevé de dossiers examinés, au vu de la capacité d'accueil (15 places), n'est pas très significatif, d'une part du fait que seules 27% des candidatures ont acceptées « définitivement » l'intégration au DEUST infrastructures numériques. D'autre part du fait que ces vœux définitifs ont été formulés après un long délai (suivant la proposition d'admission), montrant au final le peu d'intérêt pour intégrer cette formation. A cela s'ajoute qu'à la pré-rentrée moins de 77% des vœux confirmés étaient présents ! La Commission se satisfait néanmoins d'une unique candidature féminine, les entreprises ayant des activités liées au Réseaux de communications numériques recherchent résolument des femmes compétentes dans ce secteur.

V. d'Ascq, le 10/09/24

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le DEUST infrastructures numériques est une formation professionnelle (2ème année en alternance) en 2 ans formant aux Réseaux télécoms permettant une insertion pro. rapide à l'issue du diplôme ou la poursuite d'études (par ex. pour décrocher un Master 2 en cryptographie). Les ordinateurs étant omniprésents, toutes les entreprises sont concernées par la maintenance et la sécurisation de leur environnement numérique.

Sachez donc à quel type de formation vous postulez ! Consultez le site de la formation: <https://deust-infrastructures-numeriques.univ-lille.fr/>

Un bon dossier de candidature est caractérisé par: une attitude sérieuse, zéro absence injustifiée, un investissement sans faille dans vos études, de bonnes notes en: français, anglais, maths, physique, sciences du numérique, une lettre de motivation bien construite (ne faisant PAS appel à une intelligence artificielle, absence de généralités) et si possible mentionnant un projet professionnel !

**Signature :**

Régis BORDET,

Président de l'établissement Université de Lille